



10338\*20

Formulaire obligatoire  
Article 46 C de l'annexe III au  
Code général des impôts



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2072-S-SD

DÉCLARATION RELATIVE  
AUX REVENUS PERÇUS  
AU COURS DE L'ANNÉE

**2016**

**DECLARATION DES SOCIETES IMMOBILIERES NON  
SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES**

horaires d'ouverture sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr),  
rubrique « Nous contacter »

Adresse du service où il  
convient de renvoyer un  
exemplaire préidentifié de  
la présente déclaration

Identification du destinataire

Adresse du déclarant si elle  
est différente du destinataire

SIE		N° de dossier		Clé		Régime		Code, service
N° SIREN								

**SI VOUS ÊTES DANS L'UN DES CAS CITÉS AU DEUXIÈME PARAGRAPHE DU CADRE « DÉCLARATION À SOUSCRIRE » DE LA NOTICE, VOUS DEVEZ REMPLIR UNE DÉCLARATION N°2072-C DISPONIBLE SUR LE SITE [WWW.IMPOTS.GOUV.FR](http://WWW.IMPOTS.GOUV.FR)**

**VOUS POUVEZ ÉGALEMENT TÉLÉ-DÉCLARER CE FORMULAIRE EN UTILISANT LA PROCÉDURE EDI-TDFC OU À PARTIR DE " MON ESPACE PROFESSIONNEL " SUR [IMPOTS.GOUV.FR](http://IMPOTS.GOUV.FR). POUR TOUTES PRÉCISIONS CONSULTER LA FICHE : " J'EFFECTUE MES DÉMARCHES SUR [IMPOTS.GOUV.FR](http://IMPOTS.GOUV.FR) DANS MON ESPACE ABONNÉ (EFI) ».**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA TÉLÉDÉCLARATION, VOUS POUVEZ CONSULTER LE PORTAIL FISCAL [WWW.IMPOTS.GOUV.FR](http://WWW.IMPOTS.GOUV.FR), RUBRIQUE « PROFESSIONNELS ».**

Cette déclaration est à adresser au plus tard le deuxième jour ouvré qui suit le 1<sup>er</sup> mai, soit le 3 mai 2017 en un exemplaire au service des impôts des entreprises (SIE) du lieu du principal établissement de la société (c'est-à-dire le lieu de direction effective de la société) ou, le cas échéant à la Direction des grandes entreprises (DGE).

Nombre d'annexes :

2072-S-A1 :

2072-S-A2 :

**I - RÉSULTAT NET À RÉPARTIR ENTRE LES ASSOCIÉS**

R1	<b>Revenus bruts</b> (total des lignes 5+24-25+27 de l'ensemble des colonnes des cadres "VI - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers")		R2	<b>Paiement sur travaux</b> (total des lignes 9+10 de l'ensemble des colonnes des cadres "VI - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers")	
R3	<b>Frais et charges autres qu'intérêts d'emprunts</b> (total des lignes 18 de l'ensemble des colonnes des cadres "VI - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers")		R4	<b>Intérêts d'emprunts</b> (total des lignes 22 de l'ensemble des colonnes des cadres "VI - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers")	
R5	<b>Revenu net (+) ou déficit net (-)</b> (total des lignes 28 de l'ensemble des cadres "VI - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers")				

Date et signature :

Téléphone :

Courrier électronique :

## INFORMATIONS RELATIVES À LA SOCIÉTÉ

Dénomination de la société			
Adresse de la société			
Adresse du siège social au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			
Adresse du siège social en cas de changement au cours de l'année 2016			
Date de clôture de l'exercice comptable			
Nom du gérant			
Adresse du gérant			
N° de téléphone du gérant			
Nom du comptable			
Adresse du comptable			
N° de téléphone du comptable			
Nom du conseil			
Adresse du conseil			
N° de téléphone du conseil			
Nom de l'administrateur de biens			
Adresse de l'administrateur de biens			
N° de téléphone de l'administrateur de biens			
Nombre d'associés			
Nombre total de parts dans la société au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			
Montant nominal des parts au 1 <sup>er</sup> janvier 2016			
Augmentation du nombre de parts au cours de l'année 2016	OUI : <input type="checkbox"/>	NON : <input type="checkbox"/>	Nombre de parts en plus :
Diminution du nombre de parts au cours de l'année 2016	OUI : <input type="checkbox"/>	NON : <input type="checkbox"/>	Nombre de parts en moins :

### II - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRODUITS OU CHARGES RÉALISÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AUTRES QUE LES REVENUS DES IMMEUBLES

R6	Montant global des <b>produits financiers</b> réalisés par la société immobilière en €	
R7	Montant global des <b>produits exceptionnels</b> (plus-values de cession) <sup>(1)</sup> réalisés par la société immobilière en €	
R8	Montant global des <b>charges exceptionnelles</b> (moins-values de cession) <sup>(2)</sup> réalisées par la société immobilière en €	

<sup>1</sup> Les plus-values de cession sont les plus-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (*exemple*: titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

<sup>2</sup> Les moins-values de cession sont les moins-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (*exemple*: titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

### III- IDENTIFICATION DES IMMEUBLES DÉTENUS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

	Adresse des immeubles détenus au cours de l'année 2016	Nombre de locaux	Déduction spécifique*	Nature de l'immeuble*		En cas d'acquisition de l'immeuble au cours de l'année 2016, cocher la case
				A*	B*	
III-1						<input type="checkbox"/>
III-2						<input type="checkbox"/>
III-3						<input type="checkbox"/>
III-4						<input type="checkbox"/>
III-5						<input type="checkbox"/>
III-6						<input type="checkbox"/>

\* Les codifications sont mentionnées sur la notice disponible en ligne sur le portail «[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)».

### IV - IDENTIFICATION DES TIERS, AUTRES QUE DES ASSOCIÉS, BÉNÉFICIAIRE GRATUITEMENT DE LA JOUISSANCE DE TOUT OU PARTIE D'UN IMMEUBLE DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ

	Identité du tiers bénéficiaire	N° SIREN	Adresse si elle est différente de celle de l'immeuble dont il détient gratuitement la jouissance	Immeubles attribués en jouissance - Immeuble n°
IV-1				III....
IV-2				III....
IV-3				III....
IV-4				III....
IV-5				III....
IV-6				III....

